

Point d'étape sur la reprise du trafic

Alors que les inquiétudes pouvaient être fortes au cours du printemps quant à la reprise des lignes aériennes à La Rochelle, nous avons salué, dans un précédent communiqué de presse, la confiance accordée par les compagnies aériennes ayant reprogrammé des liaisons vers/au départ de l'Aéroport de La Rochelle – Ile de Ré pour cet été.

Dans le contexte actuel qui reste particulièrement incertain, nous confirmons que le programme de vols a été tenu au cours du mois de Juillet et nous nous réjouissons qu'il s'étoffe pour le mois d'Août, avec dix destinations - Ajaccio, Bruxelles-Charleroi, Dublin, Genève, Londres-Gatwick, Londres-Stansted, Lyon, Manchester, Nice et Porto – proposées par 4 compagnies aériennes - Chalais Aviation, EasyJet, Jet2 et Ryanair.

Nous avons également annoncé la mise en place par la compagnie easyJet de vols entre La Rochelle et Nice en août. Nous espérons que le bon démarrage de cette liaison qui a permis à 273 passagers (125 à l'arrivée, 148 passagers au départ) de voyager sur ce 1^{er} vol entre les 2 villes, ce dimanche 2 août, augure d'un développement futur de cette ligne.



Arrivée du 1^{er} vol easyJet Nice – La Rochelle ce dimanche 2 août 2020

Contact Presse :

Claire DOUSSET

Responsable Communication, Qualité/Services et Développement durable

05 46 42 45 45

c.dousset@larochelle.aeroport.fr